

COMMISSION DE GESTION DES TAXES FIXES
DE L'UNIVERSITE DE GENEVE

Uni Mail | CH-1211 Genève 4
102 Bd Boulevard Carl-Vogt | CH-1205 Genève
Tél. 022 379 87 99
E-mail : taxesfixes@unige.ch

Procès-verbal de la séance ordinaire du 18 mars 2024

Présent.e.x.s : Enora Stein ; Nora Cupelin ; Beltan Michel ; Nicolas Rault ; Paulin Robert ;
Antonio Latella
Excusé.e.x.s : Leonhard Unterlerchner ; Gerd Rothenberg
PV : Enora Stein ; Paulin Robert

18h15 ADEPSY

*Conférence sur la prise en charge des personnes ressortissantes de
sectes*
Eleonor

Ce projet aura lieu le 21 mars 2024 et consiste en une conférence sur la prise en charge thérapeutique des personnes ressortissantes de sectes, en collaboration avec la consultation pour les victimes de dérives sectaires de l'Association Genevoise pour l'Ethnopsychiatrie (AGE). Cette consultation est constituée d'une équipe thérapeutique pluridisciplinaire (travailleur-euse-s sociaux-ales, psychologues, psychiatres, enseignant-e-s, théologien-ne-s, anthropologues) travaillant bénévolement et soutenant les victimes de dérives sectaires en les aidant à retrouver leurs pensées propres une fois sorties de secte, et en les accompagnant, en réseau avec d'autres instances, dans leurs démarches familiales, sociales et professionnelles.

La demande comprend la participation aux frais d'apéritif (CHF 200.-), aux frais de gardiennage (CHF 165.- ou 220.-) et de cadeaux de remerciement (CHF 82.50.-).

La demande de subvention s'élève à CHF 502.05.-.

Décision : La subvention est accordée à hauteur demandée, arrondi au franc supérieur, soit CHF 503.-.

La subvention sera conditionnée à :

- La reddition d'une comptabilité un mois après la réalisation du projet.
- Le remboursement éventuel du solde de la somme octroyée.
- La figuration du logo de la CGTF sur tout support imprimé.
- Un retour à la communauté universitaire, par exemple sous la forme d'un compte-rendu dans un journal étudiant.

18h30 AEST***Voyage d'études en Islande***

En décembre 2023 et janvier 2024, le volcan Sundhnjukagigar, situé au sud-ouest de l'Islande sur la péninsule de Reykjanes, est entré dans une nouvelle phase éruptive. Cet événement, le premier depuis 800 ans dans cette région, a provoqué l'ouverture de fractures de quatre kilomètres de long, au nord de la ville de Grindavik. La deuxième phase, qui a débuté en janvier 2024, a été marquée par l'ouverture de deux autres fractures et par des coulées de lave qui ont atteint Grindavik. Nous assistons actuellement à la troisième phase éruptive. À ce titre, l'AEST souhaiterait organiser un voyage d'étude afin d'y faire des observations et d'y récolter des échantillons.

La demande comprend la participation aux frais de voyage pour 13 personnes (CHF 2'600.-).

La demande de subvention s'élève à CHF 2'600.-.

Décision : La subvention est accordée à hauteur demandée. La commission félicite l'association pour la clarté et la qualité de la demande de subvention.

La subvention sera conditionnée à :

- **La reddition d'une comptabilité un mois après la réalisation du projet.**
- **Le remboursement éventuel du solde de la somme octroyée.**
- **La figuration du logo de la CGTF sur tout support imprimé.**
- **Un retour à la communauté universitaire, par exemple sous la forme d'un compte-rendu dans un journal étudiant.**

18h45 Club Genevois de débat***Demi-finale du concours romand d'éloquence 2024***

Thomas

Depuis une demi-décennie, le Club Genevois de Débat perpétue une tradition désormais incontournable dans le panorama associatif de l'université de Genève : le Concours Romand d'éloquence. Événement de prestige, il incarne l'art oratoire helvétique, conviant les esprits les plus éloquents des Universités de Fribourg, Genève, Lausanne et Neuchâtel à une joute verbale dont l'apogée, une finale, voit un jury d'exception sacrer l'orateur romand ou l'oratrice romande par excellence de l'année.

La demande comprend la participation aux frais d'apéritif (CHF 200.-), d'impressions (302.40.-), frais de sécurité (495.-), frais de lumières (572.93), papeterie (149.-), prix des orateurices (36.45), cadeaux de remerciement (112.50.-), lots de consolations (29.50.-), fleurs (316.-), bouteilles d'eau (36.-) et photographe (200.-).

La demande de subvention s'élève à CHF 2'449.78.-.

Décision : La demande est accordée à hauteur de 1330.-. La commission rappelle qu'elle ne subventionne pas les prix de concours et du matériel non nécessaire au déroulement de l'évènement.

La subvention sera conditionnée à :

- **La reddition d'une comptabilité un mois après la réalisation du projet.**
- **Le remboursement éventuel du solde de la somme octroyée.**
- **La figuration du logo de la CGTF sur tout support imprimé.**
- **Un retour à la communauté universitaire, par exemple sous la forme d'un compte-rendu dans un journal étudiant.**

19h00 GT GENRE

Conférence avec Maud Simonet

Justine et

La CUAE s'intéresse aux questions de genre, notamment au travers du Groupe de Travail Genre, actif depuis de nombreuses années. Suite à la conférence donnée par Maud Simonet dans le cadre de la Seum'aine, il leur a paru pertinent de creuser la question du travail gratuit et invisibilisé faisant partie intégrante des questions sur le genre et les travaux féministes. Repenser le travail au travers de celui qui est invisible, qui n'est pas considéré comme tel, désandrocentrer la définition du travail, mettre en perspective travail rémunéré et non rémunéré, ou encore plus généralement questionner son fonctionnement dans notre société. À ce titre, le GT Genre souhaiterait réinviter Maude Simonet pour une nouvelle conférence sur la question du travail gratuit.

La demande comprend la participation aux frais d'apéritifs (CHF 200.-), aux frais de transport (CHF 226.15.-), aux frais d'hébergement (CHF 144.-), ainsi qu'aux frais d'impression (CHF 52.-).

La demande de subvention s'élève à CHF 618.15.-.

Décision : La demande est accordée à hauteur de 619.- car arrondi au franc supérieur.

La subvention sera conditionnée à :

- **La reddition d'une comptabilité un mois après la réalisation du projet.**
- **Le remboursement éventuel du solde de la somme octroyée.**
- **La figuration du logo de la CGTF sur tout support imprimé.**
- **Un retour à la communauté universitaire, par exemple sous la forme d'un compte-rendu dans un journal étudiant.**

19h15 AMUNIGE

Conférence conflits contemporains

Cesar

L'événement est prévu pour le lundi 11 mars à 18h30 dans la salle MS160. Il s'agit d'une conférence portant sur les conflits contemporains et la sécurité en Europe. Cette conférence sera animée par le Dr. Alexandre Vautravers, colonel EMG.

La demande comprend la participation aux frais d'apéritif (CHF 200.-).

La demande de subvention s'élève à CHF 200.-.

Décision : La demande est accordée à hauteur demandée. La subvention est exceptionnellement accordée de manière rétroactive car la reprise de trésorerie s'est faite juste avant l'évènement et la transmission de connaissance a été mal faite. La Commission rend l'association attentive au fait que, selon son règlement, les demandes rétroactives ne sont pas acceptées sauf rares exceptions et demande à ses membres de retravailler leurs pratiques de transmissions de savoir lors de prochaines passations.

La subvention sera conditionnée à :

- La reddition d'une comptabilité un mois après la réalisation du projet.
- Le remboursement éventuel du solde de la somme octroyée.
- La figuration du logo de la CGTF sur tout support imprimé.
- Un retour à la communauté universitaire, par exemple sous la forme d'un compte-rendu dans un journal étudiant.

<p>19h30 ESN <i>Erasmus Generation Meeting</i> <i>25th anniversary GIMUN</i> <i>Daniel et Zoé</i></p>

L'association étudiante ESN Genève souhaite obtenir un financement exceptionnel pour permettre à huit de ses membres de participer à l'Erasmus Generation Meeting (EGM) 2024, qui se tiendra à Séville, en Espagne, du 3 au 7 avril.

La demande comprend la participation aux frais de participation (CHF 1120.-), de logement (CHF 1'840.-) et de transport (CHF 1064.-).

La demande de subvention s'élève à CHF 3'882,36.-.

Décision : La demande est accordée à hauteur de 1'600.-. La commission rappelle que selon son règlement, elle ne finance les voyages d'études qu'à hauteur de 200.- par personne.

La subvention sera conditionnée à :

- La reddition d'une comptabilité un mois après la réalisation du projet.
- Le remboursement éventuel du solde de la somme octroyée.
- La figuration du logo de la CGTF sur tout support imprimé.
- Un retour à la communauté universitaire, par exemple sous la forme d'un compte-rendu dans un journal étudiant.

<p>19h45 GIMUN <i>Voyage Delegation 2024</i> <i>Mattia, Quentin et Maria-Theresa</i></p>

Ce voyage a été créé dans le but de soulever divers sujets et sensibiliser les participant-e-s au travail de l'ONU à travers des débats à l'étranger. De plus, il donne aussi l'opportunité aux participants de s'exprimer et de rencontrer des professionnels liés aux sujets choisis. Se déroulera du 3 au 8 avril à Barcelone.

GIMUN organise une semaine d'anniversaire pour ses 25ans.

La demande comprend la participation aux frais de logement (CHF 3'200.-) et pour l'anniversaire aux frais d'apéritifs (400.-).

La demande de subvention s'élève à respectivement CHF 3'200.- et 400.-.

Décision : La demande est accordée à hauteur de 3'200.- et 200.-.

La subvention sera conditionnée à :

- La reddition d'une comptabilité un mois après la réalisation du projet.
- Le remboursement éventuel du solde de la somme octroyée.
- La figuration du logo de la CGTF sur tout support imprimé.
- Un retour à la communauté universitaire, par exemple sous la forme d'un compte-rendu dans un journal étudiant.

<p>19h45 GIMUN <i>25e anniversaire</i> <i>Mattia, Quentin et Maria-Theresa</i></p>

GIMUN organise une semaine d'anniversaire pour ses 25ans.

La demande comprend la participation aux frais d'apéritifs (400.-).

La demande de subvention s'élève à CHF 400.-.

Décision : La demande est accordée mais revue à la baisse à hauteur de 200.-. La commission rend attentif qu'elle ne subventionne que les apéritifs liés à un évènement ayant une pertinence académique comme une conférence, une projection, une table ronde etc. Les soirées-jeux en tant que telles sortent du cadre des critères de financement de la CGTF.

La subvention sera conditionnée à :

- La reddition d'une comptabilité un mois après la réalisation du projet.
- Le remboursement éventuel du solde de la somme octroyée.
- La figuration du logo de la CGTF sur tout support imprimé.
- Un retour à la communauté universitaire, par exemple sous la forme d'un compte-rendu dans un journal étudiant.

<p>20h15 AEPQM <i>Cycle de conférences</i> <i>Stefano</i></p>
--

Ce cycle de plusieurs conférences ouvert à tou.te.x.s a pour but de permettre la vulgarisation de la recherche actuelle en physique quantique moderne aux étudiant.e.x.s.

La demande comprend la participation aux frais de logement (CHF 462.-), d'apéritifs (480.-), d'impression (120.-), déplacement (255.-), cadeaux (240.-) et repas (400.-)

La demande de subvention s'élève à CHF 1'957.-.

Décision : La demande est accordée à hauteur de 1'115.-. La CGTF n'entrant pas en matière dans les cas de demandes de financement rétroactives sauf exceptions dûment justifiées, deux des conférences ne peuvent être financées par la Commission. La commission rappelle que la clarté d'un dossier et du budget est essentiel pour la bonne analyse du dossier, de même que la prise en compte des critiques précédemment soulevées par la Commission.

La subvention sera conditionnée à :

- La reddition d'une comptabilité un mois après la réalisation du projet.
- Le remboursement éventuel du solde de la somme octroyée.
- La figuration du logo de la CGTF sur tout support imprimé.
- Un retour à la communauté universitaire, par exemple sous la forme d'un compte-rendu dans un journal étudiant.

<p>20h30 AEATIG <i>Spectacle Porcile</i> <i>Ciro et Marie</i></p>
--

La pièce de théâtre que l'AEATIG souhaite mettre en scène cette année est un texte de Pier Paolo Pasolini: *Porcile (Porcherie)*, en proposant une nouvelle lecture de la pièce inspirée de l'adaptation cinématographique que l'auteur a réalisée en 1969 et en ajoutant une histoire parallèle à la trame de la pièce écrite en 1966.

La demande comprend la participation aux frais de costumes (CHF 200.-), impressions (188,25.-), nettoyage des costumes (400.-), droits de représentation (960.-), frais de location (258.-), matériel scénographie (54.48.-), maquillage (105.8.-) et droits d'exploitation musicale (300.-).

La demande de subvention s'élève à CHF 2'466.33.-.

Décision : La demande est accordée à hauteur de 2'467.-.

La subvention sera conditionnée à :

- La reddition d'une comptabilité un mois après la réalisation du projet.
- Le remboursement éventuel du solde de la somme octroyée.
- La figuration du logo de la CGTF sur tout support imprimé.
- Un retour à la communauté universitaire, par exemple sous la forme d'un compte-rendu dans un journal étudiant.

<p>20h45 AEG <i>Chalet du "Géographistan"</i> <i>Chris</i></p>

Afin de créer un événement qui permettrait de rapprocher et de souder les différentes volées d'étudiant.e.x.s en géographie, l'AEG a eu l'idée d'organiser un week-end dans un chalet chalet qui se déroulera du 12 au 14 avril 2024 à Saint-George (VD).

La demande comprend la participation aux frais de logement (CHF 1'488.-).

La demande de subvention s'élève à CHF 1'488.-.

Décision : La demande n'est pas accordée à hauteur demandée. Nous rappelons que la CGTF ne finance pas des weekends de socialisation mais uniquement ceux à portée académique. La Commission demande à l'association, si elle souhaite faire financer son excursion par la CGTF de réajuster son programme afin que le workshop ne prenne pas qu'une demi-journée sur les 3 jours prévus.

La subvention sera conditionnée à :

- La reddition d'une comptabilité un mois après la réalisation du projet.
- Le remboursement éventuel du solde de la somme octroyée.
- La figuration du logo de la CGTF sur tout support imprimé.
- Un retour à la communauté universitaire, par exemple sous la forme d'un compte-rendu dans un journal étudiant.

21h00 AESPRI

*Concert de Coraline Parmentier pour les enfants à Gaza
Matteo et Yann*

Madame Coraline Parmentier, éminente pianiste professionnelle et ancienne Jeune Ambassadrice de l'UNICEF France, envisage d'orchestrer un concert exceptionnel sous le thème "Moments suspendus à Gaza". Cette initiative culturelle et humanitaire ambitionne de fusionner les œuvres de compositeurs et auteurs palestiniens dans un concert visant à sensibiliser le public genevois à la cause palestinienne et à collecter des fonds pour le projet Sourire à Yaffa. L'évènement aura lieu le mercredi 10 avril.

La demande comprend la participation aux frais de location (CHF 440.-), de communication (186.79.-) et d'apéritif (200.-).

La demande de subvention s'élève à CHF 827.-.

Décision : La demande est accordée à la hauteur demandée.

La subvention sera conditionnée à :

- La reddition d'une comptabilité un mois après la réalisation du projet.
- Le remboursement éventuel du solde de la somme octroyée.
- La figuration du logo de la CGTF sur tout support imprimé.
- Un retour à la communauté universitaire, par exemple sous la forme d'un compte-rendu dans un journal étudiant.

21h15 Divers

Projet de Loi UDC : La commission souhaite relayer l'information aux associations notamment par une lettre que les associations peuvent signer. Nous serons amené.e.x.s à en rediscuter prochainement selon l'avancée du projet de loi.

La séance se termine à 21h30.

PV fait à Genève le 18 mars 2024 par Paulin Robert et Enora Stein.